

LA LETTRE D'INFORMATION

Service Intercommunal Administratif

N°1, 1er semestre 2021

Edito : Pourquoi un nouveau support ?



Depuis maintenant plus de 10 ans, le Service Intercommunal Administratif vous informe de l'actualité juridique et vous apporte divers conseils ou documents utiles via sa Newsletter. Alors pourquoi un nouveau support ?

La Newsletter restera bien sûr, avec le site Internet, notre support privilégié pour les informations techniques.

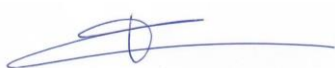
Afin que vous puissiez appréhender et comprendre comment nous pouvons vous accompagner au mieux dans votre quotidien, nous avons souhaité cette lettre d'information pour vous présenter le Service, ses évolutions et son personnel, de manière plus concrète.

La crise sanitaire nous a empêchés, et nous empêche encore, d'aller physiquement à votre rencontre. Elle ne nous empêchera pas de partager avec vous la vie de notre/votre service.

Bien à vous,



Pascal MORA
Président



Fabienne COSTEDOAT-DIU
Vice-présidente

La vie du service



Depuis le 1er mars, le pôle immobilier accueille **Adeline Campo**, nouvelle consultante juridique. Elle participera à la rédaction des actes en la forme administrative (AFA) avec Marylène Bru, Corinne Le Maux et Angélique Guégan.

Cathy Catalogne-Chabrier, déjà spécialisée en matière d'urbanisme, vient renforcer les consultantes en baux (Françoise Pruet et Marylène Bru) en raison du nombre important de demandes dans ce domaine.



Julien Pélissier est désormais référent en matière d'état civil et d'élections.



“ 987

Il s'agit du nombre mensuel moyen de questions traitées par le service en 2020 (hors rédaction des AFA). ”

Le top 5 des questions Actualité



1. Comment est établie la table annuelle des registres d'état civil ?
2. Quel est le seuil de publicité obligatoire en matière de marché public ?
3. Comment déterminer les restes-à-réaliser ?
4. Où trouver les indices de révisions des baux ?
5. Quelles utilisations possibles des espaces publics et des bâtiments publics en période d'état d'urgence sanitaire ?



L'ensemble des réponses à ces questions est disponible sur la page du service de notre site : www.apgl64.fr



ZOOM sur ...

Le pôle finances



Les missions

Gestion budgétaire	Ingénierie de la dépense	Ingénierie de la recette	Problématiques transversales
Aide à l'élaboration et à l'exécution du budget	Programmation pluriannuelle	Recherche de financements	Analyse financière
Mise en place d'une comptabilité analytique	Subventions aux associations	Emprunt	TVA
Inventaire	Gestion patrimoniale	Fiscalité	Flux financiers communes/EPCI
		Tarification	

L'activité

En 2020, le pôle finances a répondu à 1 543 demandes (plus de 55 % de réponses écrites)

Les projets

Pour 2021, première année pleine du nouveau mandat, l'accompagnement budgétaire prend toute son importance et 18 déplacements en collectivité ont été mis en place. Il en va de même de l'analyse financière : à ce jour sept études ont été réalisées pour les communes.

Cette année est également l'occasion d'avancer des chantiers importants pour l'avenir :

- ▶ La mise en place de la nouvelle instruction budgétaire M57 : l'APGL s'engage au 1er janvier 2022 afin d'être prête à aider les collectivités
- ▶ La recherche de financements pour aider les collectivités dans la mise en place des projets
- ▶ La gestion du patrimoine pour optimiser les dépenses et recettes et avoir une meilleure connaissance du patrimoine

Vos correspondantes



Samia **MELLOUKI-FRANCERIES**



Laëticia **VERDEJO**

Vous pouvez les contacter :

- ▶ Sur le numéro du service : **05 59 84 59 41**
- ▶ Sur l'adresse mail dédiée : sia.finances@apgl64.fr